COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2012 D'HANDI CAP EVASION 38

Vingt quatre adhérents sont présents, vingt sont représentés. Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut statuer.

La séance est ouverte à 17 H 30 par la Présidente.

Rapport moral

La Présidente souhaite la bienvenue à tous et présente le rapport moral suivant :

Toute l'année nous nous efforçons de faire une place à tout le monde, et plus particulièrement aux enfants et aux jeunes car ils sont l'avenir de notre association et de notre société. Certains l'oublient, c'est dommage......

Cette association véhicule des valeurs primordiales :

- tous les adhérents sont aussi importants les uns que les autres,
- chacun apporte sa pierre à l'édifice,
- l'activité d'HCE38 se distingue par un esprit d'équipe indispensable pour atteindre ses objectifs. Elle donne un exemple très parlant.

Pour « le Dimanche 23 Septembre » : une commission spécifique a été créée. En son sein, les membres ont travaillé main dans la main. Le nombre d'appels téléphoniques et de mails qui ont été adressés après cet évènement ont témoigné du bonheur qui s'est dégagés de cette journée.

Les objectifs d'HCE 38 sont les suivants :

- rendre la montagne accessible à tous, tout au long de l'année,
- vivre des moments de bonheur entre amis et en osmose avec la nature,
- partager un gâteau plutôt que le manger seul.

Les vingt ans se fêteront toute l'année, tous ceux qui le souhaitent sont invités à proposer un événement ou une sortie lors de la réunion de calendrier.

En conclusion, la Présidente précise qu'elle pense que la montagne soigne tous les maux, le soleil réchauffe le corps, l'entraide et la bonne humeur donnent du baume au cœur.

Le rapport moral est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Rapport d'activité

L'association compte cette année quatre vingt dix huit adhérents.

Sorties et séjours

Dix huit sorties pulka et joëlette, un week-end et trois mini séjours ont eu lieu. Quatre sorties ont été annulées, deux en raison de la météo, une par manque de participants et la dernière, la rando Sipavag, car la date a été modifiée en raison des élections et que la nouvelle date correspondait à une autre sortie programmée dans le calendrier annuel.

Cette année le nombre de passagers joëlette est en augmentation, par contre le nombre de handicapés marchant est en forte diminution. Le nombre d'accompagnateurs est stable, mais le deuxième séjour (Bauges) manquait de passagers joëlette et le troisième d'accompagnateurs, ce qui a poussé le conseil d'administration à décider de ne faire plus que deux séjours en 2012-2013.

Communication

- Plaquettes HCE38 déposées à la Maison de la montagne à Grenoble, l'office du tourisme, la Sources à Fontaine, le Secours Catholique, le Carrefour du bénévolat, le siège des "grimpeurs des Alpes", la maison départementale de l'autonomie et les mairies d'Echirolles, de Seyssinet, de Grenoble, de Fontaine, la maison des sports et à l'APF,
- Cinq journaux ont été édités cette année, dont un spécial 20 ans,
- Quatre articles ont été publiés dans le Dauphiné Libéré.

Instants de convivialité

Le repas de Noël le 3 décembre 2011 autour d'un sauté de veau "à ma façon" a rassemblé trente huit convives.

La journée des 20 ans de l'Association le 23 septembre. L'organisation de cette manifestation a nécessité la mise en place d'une commission ad hoc qui s'est réunie trois fois. Il y a eu quarante trois participants à la randonnée et quarante neuf convives pour le repas. La journée s'est déroulée sous un magnifique soleil et dans la bonne humeur. Diaporama, quiz, films du séjour au Maroc et de la sortie au Bec de l'Echaillon étaient au programme.

Partenariats

HCE 38 a participé à la journée handisport du 25 avril 2012 à Paladru.

L'association a prêté cinq joëlettes et participé à la journée organisée par les associations "Parents ensemble" et "D'croche moi la montagne".

Une sortie avec les détenus de Varces a eu lieu.

En septembre, le service de probation et d'insertion professionnelle a organisé un stage avec des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général. HCE38 a participé à ce stage à travers une demijournée de présentation de l'association par la Présidente et une sortie à la journée avec deux joëlettes, des passagers et des accompagnateurs d'HCE 38.

Le COSAD (comité départemental de sport adapté – ex-COSAI) a loué deux joëlettes. Des accompagnateurs HCE38 étaient présents à cette sortie.

Formation

Vingt élèves AMM ont été formés.

Les membres de l'association assurent également des formations, à la demande, pour le personnel des établissements s'occupant de personnes en situation de handicap.

Remerciements

Aux cinq adhérents qui prennent soin des joëlettes qui sont vieillissantes et demandent de plus en plus d'entretien.

Le rapport d'activité est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Bilan financier

Le nombre d'adhérents se maintient (98 contre 102).

Cette année les charges exceptionnelles concernent uniquement l'organisation des 20 ans, les dépenses sont couvertes en quasi-totalité par les participations au repas et une subvention exceptionnelle de la Ville de Grenoble.

Pour la première année, l'office municipal des sports de Fontaine a été accordée une subvention de 500 €.

Les dons sont en forte augmentation du fait de l'aide apportée par l'Association de Saint Martin d'Uriage qui a reversé à HCE38 20 % des bénéfices de sa bourse aux vêtements et au matériel de puériculture.

Les crédits réservés à l'entretien des joëlettes n'ont pas été utilisés (800 €) en raison de la difficulté à trouver le matériel nécessaire et notamment les roues de mobylette.

Le résultat final présente un excédent de 887,59 euros, qui sera versé au fonds de réserve associatif dont le montant s'élève à 5 133,06 €.

Le bilan financier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Budget prévisionnel 2012-2013

Pour les dépenses courantes, le prévisionnel est établi à partir des résultats de l'exercice précédent.

Une provision de 650 euros est réalisée pour la réparation des joëlettes.

Deux mini séjours sont programmés avec seize participants chacun. La contribution demandée sera cette année de 110 euros par personne.

Les recettes prévisionnelles sont les mêmes que pour l'exercice précédent même si un objectif d'augmentation de 10 % du nombre d'adhérents a été fixé.

Comme chaque année, des dossiers de subvention seront déposés auprès du Conseil général, des Mairies de Grenoble et Montbonnot, du CNDS et de l'OMS de Fontaine.

Le budget prévisionnel est soumis au vote et approuvé à l'unanimité, moins une abstention, des personnes présentes ou représentées.

Election du conseil d'administration

Un tiers du conseil d'administration est renouvelé chaque année.

Les membres sortant sont : Elisabeth Clerc, Louis Glorieux et André Houillon.

Se présentent : Elisabeth Clerc, Louis Glorieux, André Houillon et Thierry Rolland.

Les candidatures sont soumises au vote à bulletin secret. Sont élus à la majorité des personnes présentes ou représentées : Elisabeth Clerc, André Houillon et Thierry Rolland.

Questions diverses

Un débat a lieu autour des sorties : il faut veiller à ne pas annuler les sorties trop en amont. Il conviendrait d'effectuer des sorties plus courtes : des sorties à la demi-journée seront proposées cette année notamment à destination des enfants. Les délais d'inscription des accompagnateurs sont trop courts, ce qui a pour conséquence de laisser les passagers joëlette dans l'incertitude jusqu'au dernier moment sur leur participation ou non à la sortie. La proposition d'organiser des sorties "fauteuils électriques", n'est pas retenue, d'une part car cela ne permettrait pas aux handicapés marchants d'y participer et, d'autre part, cela ne correspond pas à l'objet de l'association : "permettre aux personnes handicapées physiques, la découverte de la montagne par les sentiers de randonnée, grâce à des accompagnateurs bénévoles et à l'aide d'un fauteuil spécial appelé Joëlette, en été et d'un traîneau appelé Pulka, en hiver".

Il est proposé de valoriser les heures faites par les bénévoles de l'association. Les modalités de prise en compte seront débattues en conseil d'administration.

Date à retenir

- Réunion de programmation des sorties, vendredi 9 novembre,
- Assemblée générale d'HCE national les 24 et 25 novembre à Lyon,
- Repas de noël, samedi 8 décembre,

<u>L'ordre du jour étant épuisé</u>, la séance est levée à 19 H. Les participants se retrouvent autour du pot de l'amitié.